



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL d'AULHAT-FLAT

14 février 2022 à la mairie d'AULHAT

Présent(e)s : Didier Archimbaud, Frédérique Bonhomme, Catherine Brai, Pauline Calchera, Pierre Chabrilat, Jean-Pierre Collet, Bernard Coudert, René Courriol, Bernadette Courtias, Eliane Fargette, Frédéric Jacob, Jean-Louis Mahuteau, Frédérique Paya, Jean-Luc Prulhière, Gérard Thevier, Mireille Tournié.

Absents : Louis-Marie Charrier (pouvoir donné à P. Chabrilat), Lilian Courdier, Alexandre Rouvet

Eliane Fargette est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS :

- **Délibération pour demande de subvention FIC 2022** :

Le maire expose au Conseil Municipal les éléments suivants :

- *La commune souhaite engager la dernière phase du projet d'aménagement du centre d'Aulhat,*
- *Elle demande l'accès à la subvention FIC 2022 sur la base d'un montant hors taxe de 130000 € au taux de 20 %,*
- *Elle rappelle que le dossier technique et financier est le même que celui fourni pour l'obtention du FIC 2021.*

Le Conseil Municipal valide cette demande de subvention et mandate le maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

- **Délibération pour désigner des représentants des élus communaux pour la commission du groupement forestier départemental : (voir modèle de subvention)**

Le Département met en place des commissions intercommunales d'aménagement foncier dans le but de réviser et règlementer les boisements.

Notre commune a été choisie pour y participer.

A ce titre, nous devons désigner les titulaires et les suppléants suivants que nous vous proposons d'élire :

- **Propriétaires fonciers :**

- *Mr. Michel COUDERT, titulaire*
- *Mr. Pierre CHABRILLAT, titulaire*
- *Mr. Bernard COUDERT, suppléant*

- **Propriétaires forestiers :**

- *Mr. Alain BENOIT, titulaire*
- *Mr. Jean-Jacques ROUVET, titulaire*
- *Mr. Sylvain DELTOUR, suppléant*
- *Mr. Bernard MINET, suppléant*

Jean-Luc Prulhière représentera le maire au sein de cette commission.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et mandate le maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

- **Adressage des hameaux :**

Jean-Louis Mahuteau présente en séance un projet d'adressage (noms de rues et numérotation des habitations) concernant les hameaux suivants :

- *Les Echallats (annexe 1)*
- *La Pellière (annexe 2)*
- *La Malcourtie (annexe 3)*

- *Les Escures* (annexe 4)
- *Les Coutayres* (annexe 5)
- *La Gravière* (annexe 6)
- *Les Granges* (annexe 7)
- *Les Mandonnets* (annexe 8)

Après un échange des points de vue, le projet est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- ***Ouverture anticipée de crédits en section d'investissement, exercice 2022 du budget commune/autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget communal 2022.***

Le maire explique que, le budget 2022 n'ayant pas encore été voté, la nécessité de payer la facture des travaux effectués par l'entreprise GAGNE d'un montant de 10.156,80 € TTC. Le maire demande l'autorisation de payer cette facture.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

INFORMATIONS :

- ***Présentation des comptes communaux 2021 :***

Catherine Brai présente une synthèse des comptes administratifs 2021

- ***Recensement population communale :***

Le dernier chiffre calculé par l'Insee donne 958 habitants ; c'est ce chiffre officiel qui sera pris en compte en 2022 chaque fois qu'il sera fait référence au nombre d'habitants de la commune (subventions, dépenses obligatoires ...)

- **Projet « patrimoine communal » :**

Le maire donne les éléments concernant ce dossier :

- *2 réunions ont eu lieu, une avec l'architecte et une autre entre élus ;*
- *Elles ont permis de dégager 3 options de travail sur lesquelles l'architecte va travailler ;*
- *La prochaine réunion aura lieu le 28 février*

- **Travaux de voirie :**

Jean-Pierre Collet fait le point sur les projets de travaux de rénovation des chemins communaux 2022.

- **Gestion du personnel :**

Bernadette Courtias et Jean-Louis Mahuteau donnent des informations concernant la situation de Rémi Saurel.

- **Préparation des élections 2022 :**

- *Organisation générale*
- *Préparation des bureaux de vote*

- **Information sur la gestion des composteurs communaux :**

- **Informations relatives à API :**

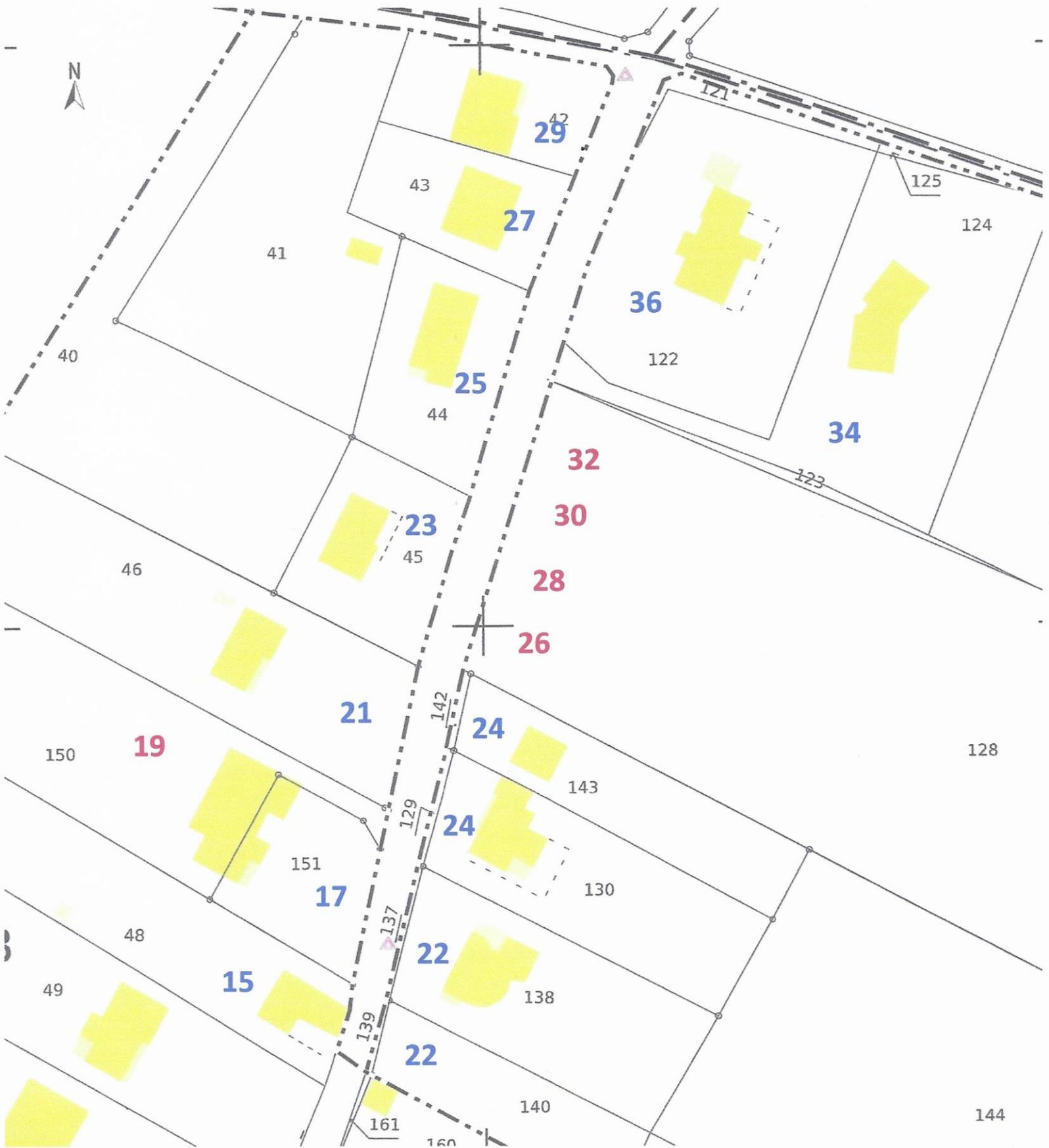
Bernadette Courtias : semaine des aînés en septembre.

La séance est levée à 22 h 45

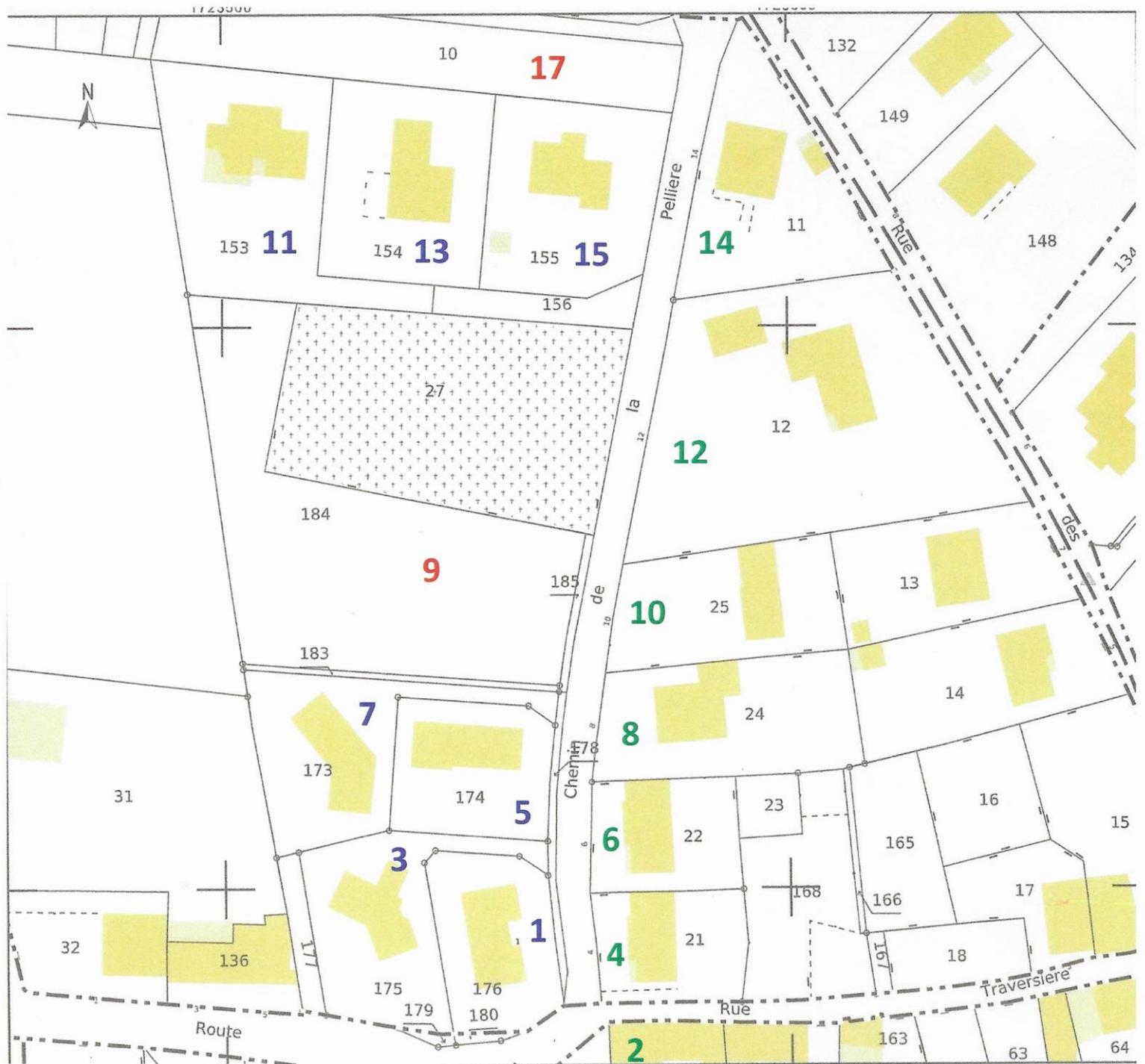
Annexe 1
Adressage des hameaux
Les Echallats (01)



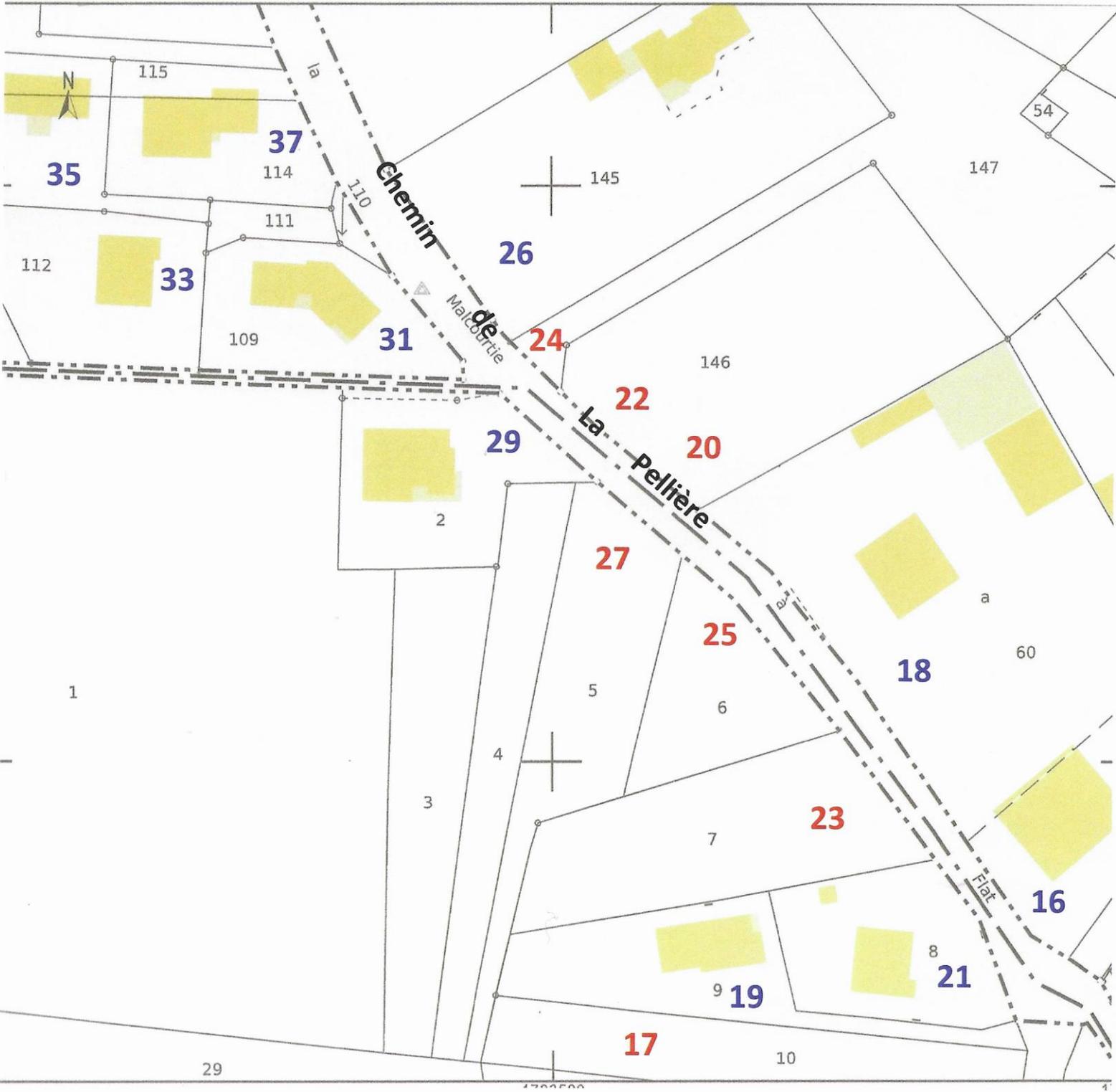
Annexe 1
Adressage des hameaux
Les Echallats (02)



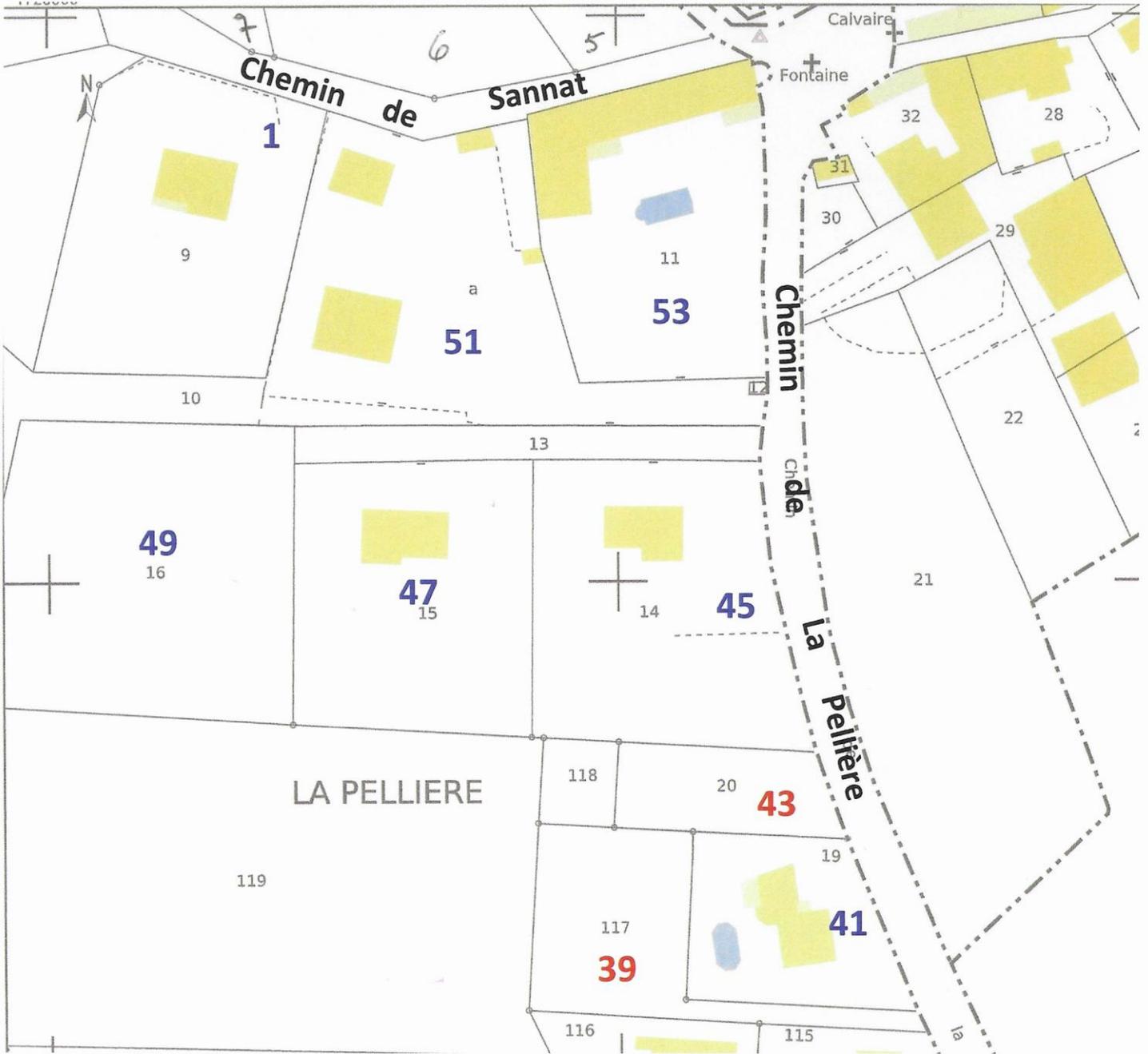
Annexe 2
Adressage des hameaux
La Pellière (01)



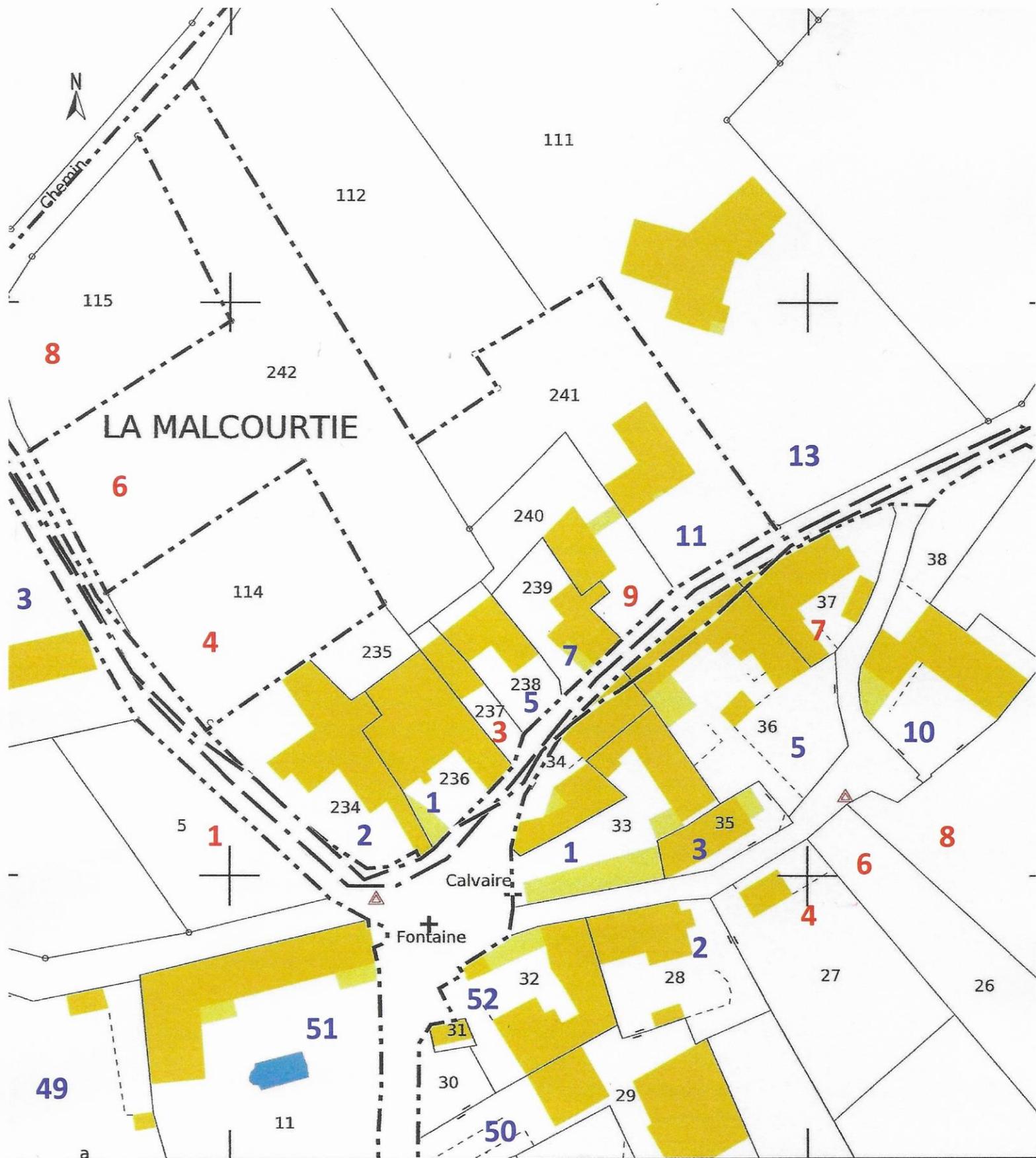
Annexe 2
Adressage des hameaux
La Pellière (02)



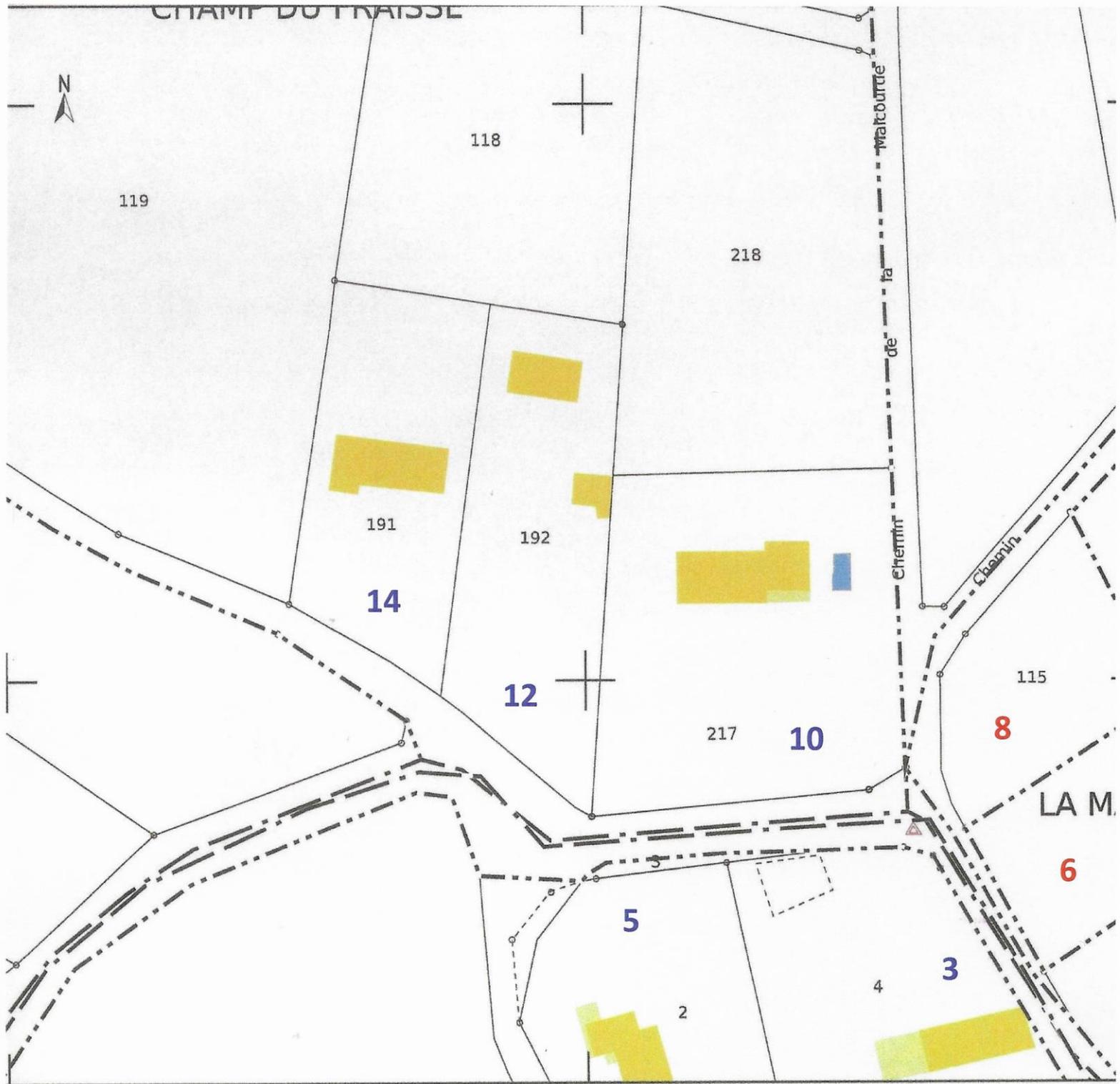
Annexe 2
Adressage des hameaux
La Pellière (03)



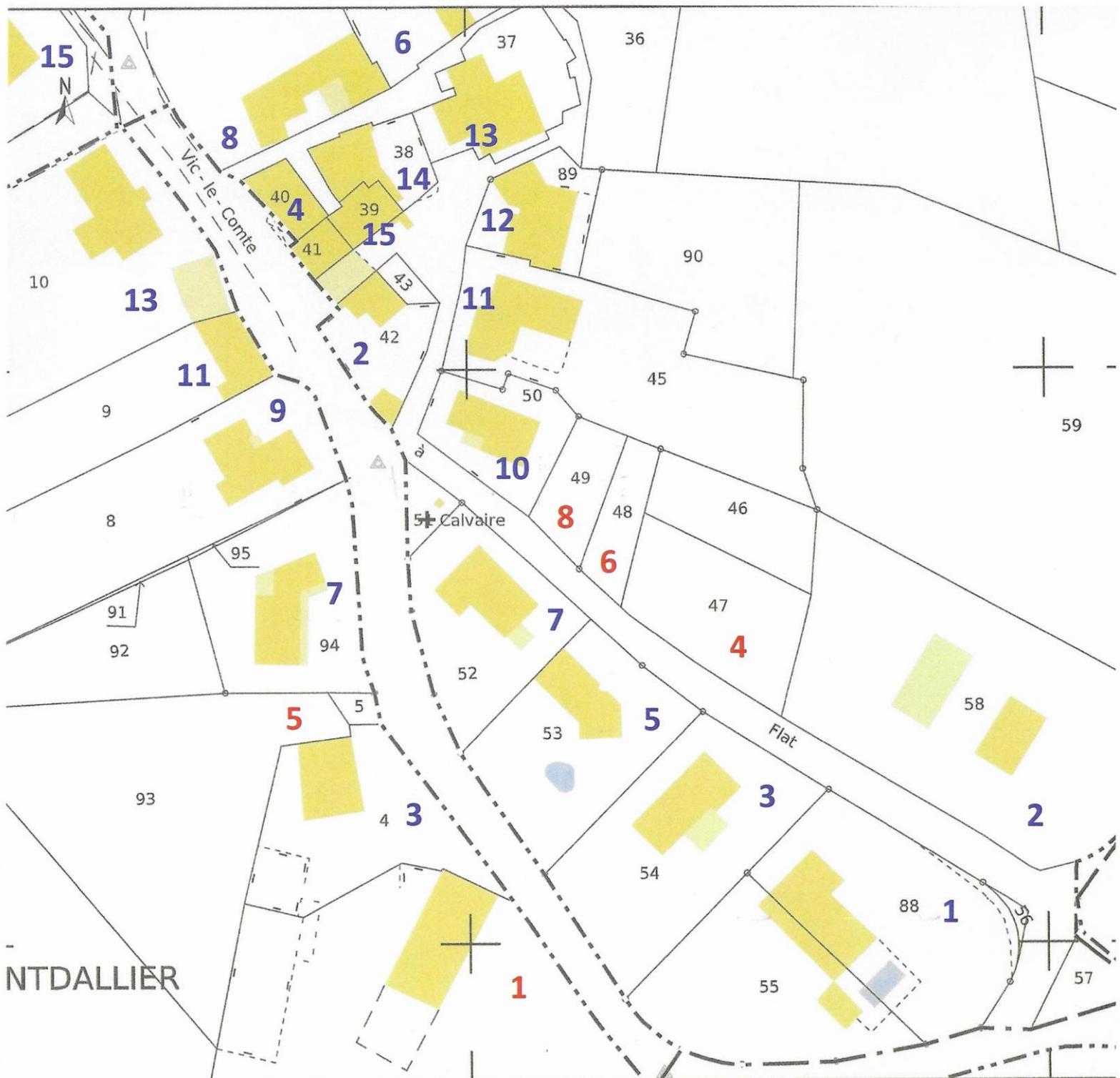
Annexe 3
Adressage des hameaux
La Malcourtie (01)



Annexe 3
Adressage des hameaux
La Malcourtie (02)



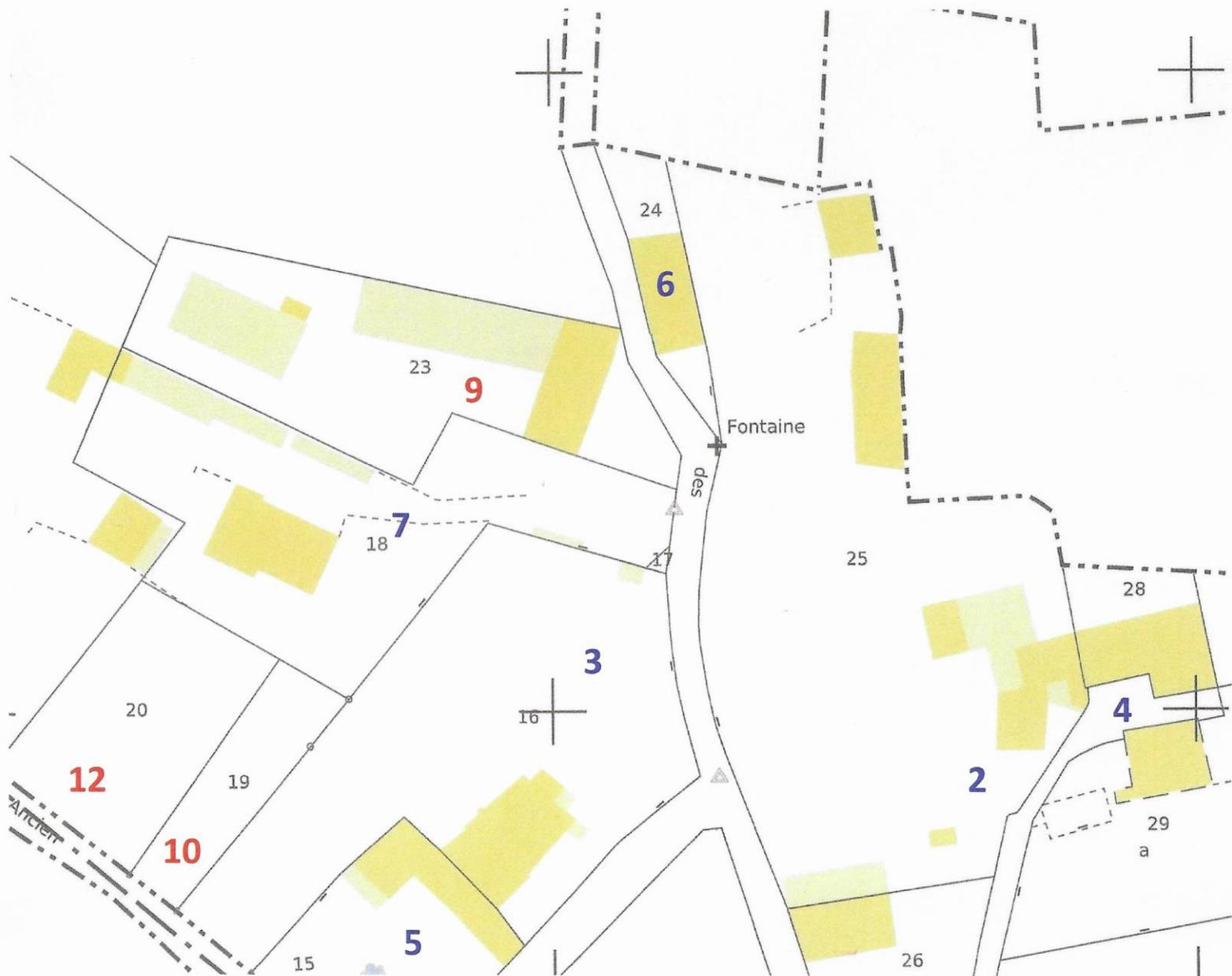
Annexe 4
Adressage des hameaux
Les Escures (01)



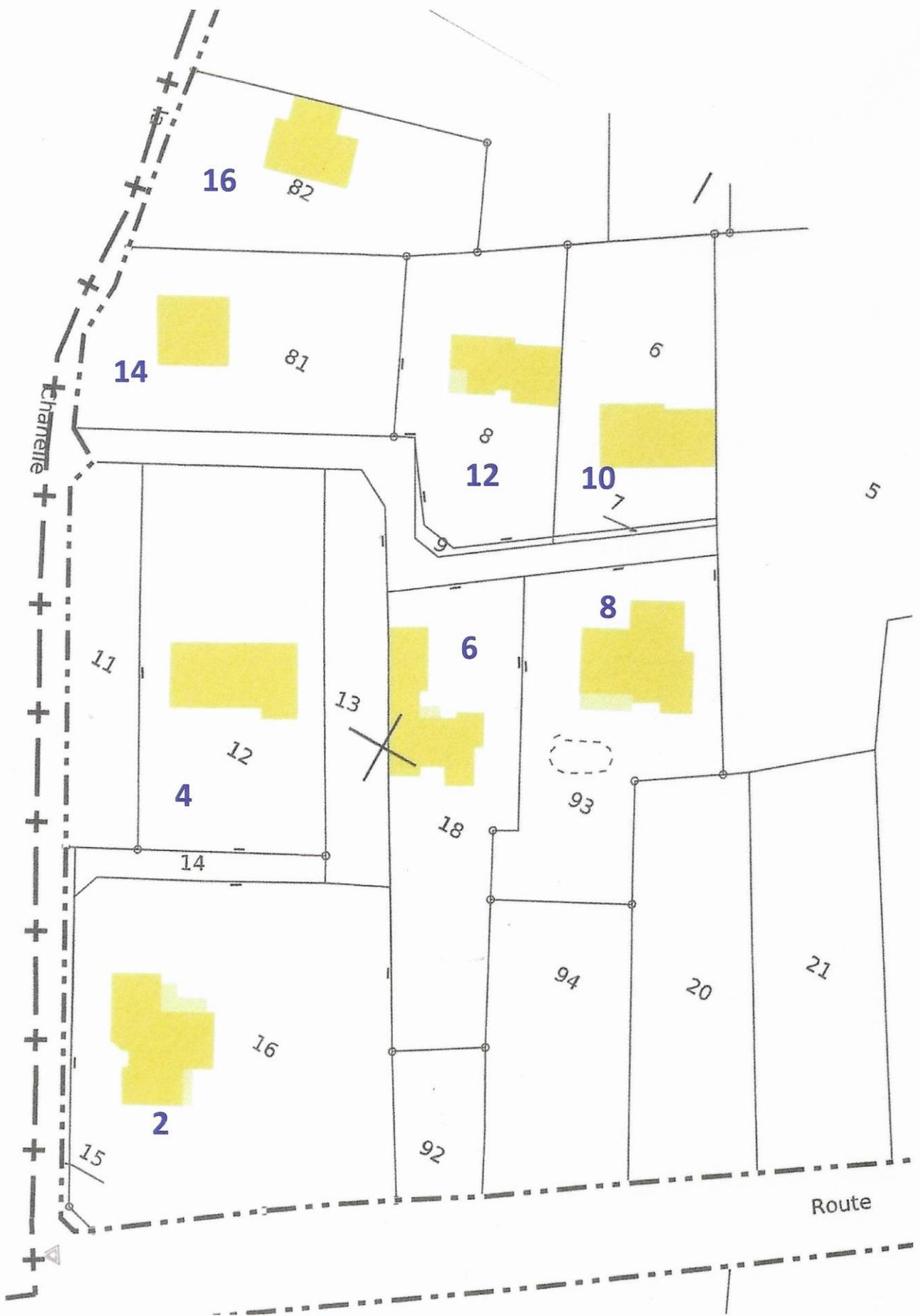
Annexe 4
Adressage des hameaux
Les Escures (02)



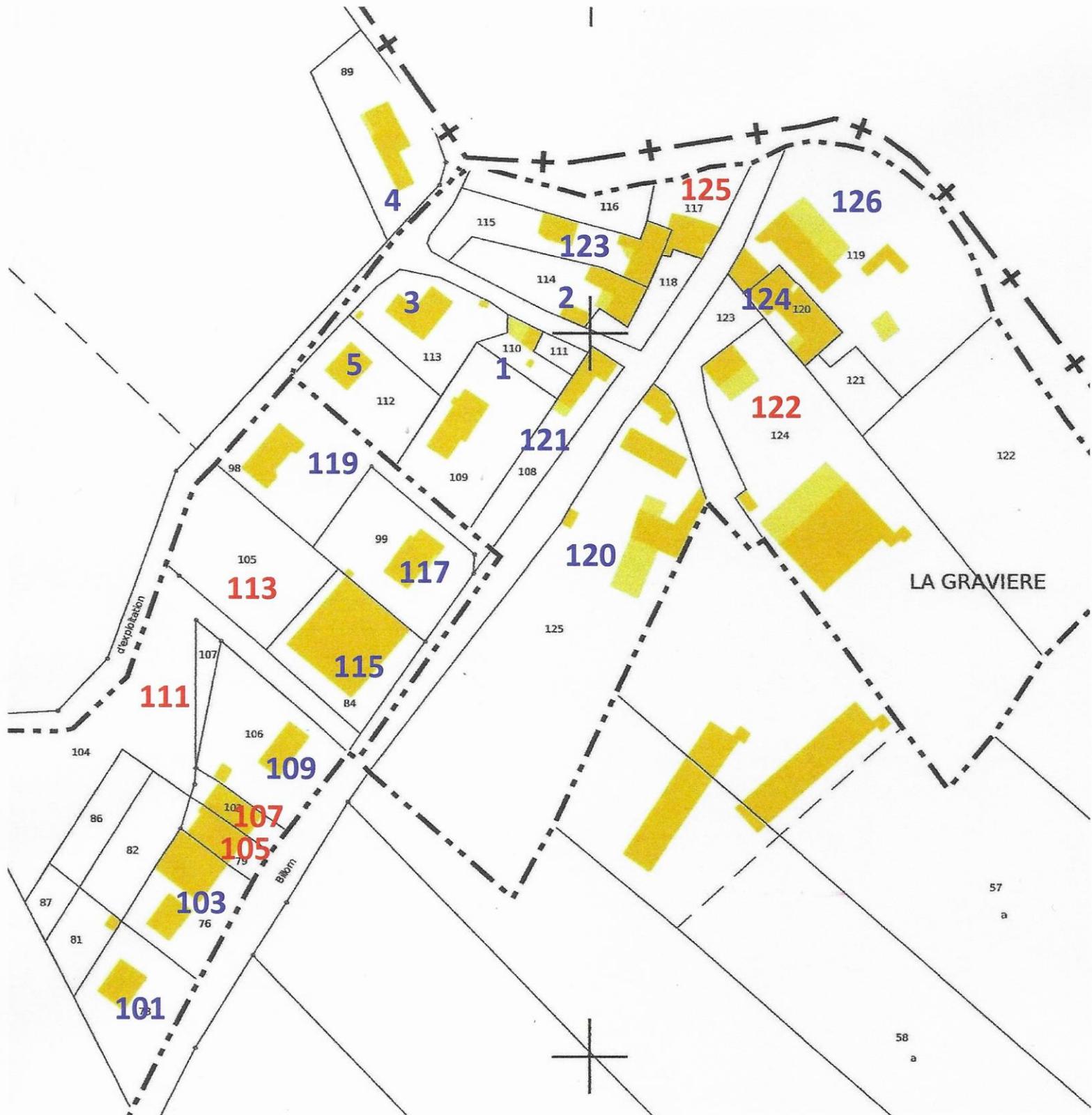
Annexe 4
Adressage des hameaux
Les Escures (03)



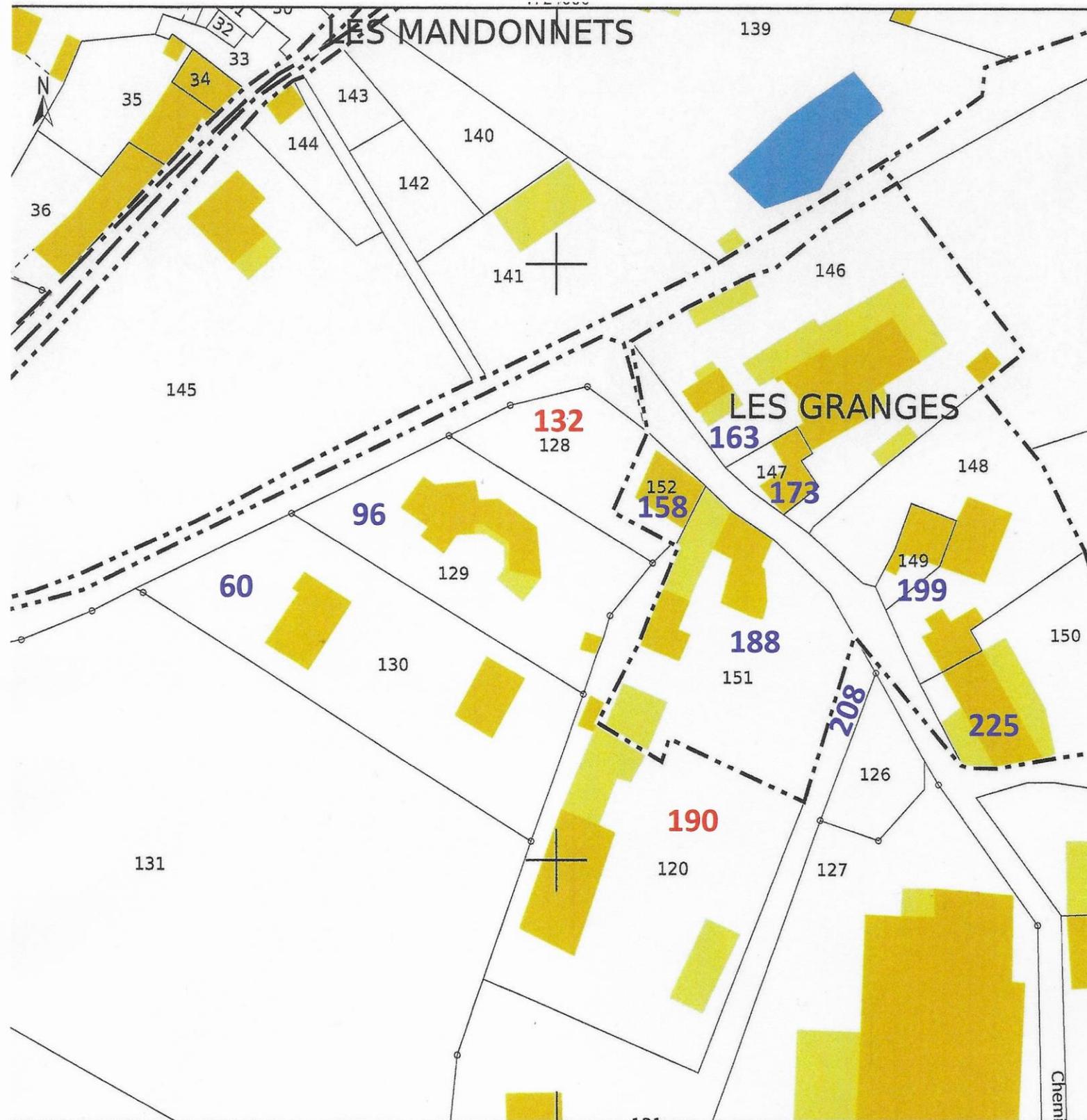
Annexe 5
Adressage des hameaux
Les Coutayres



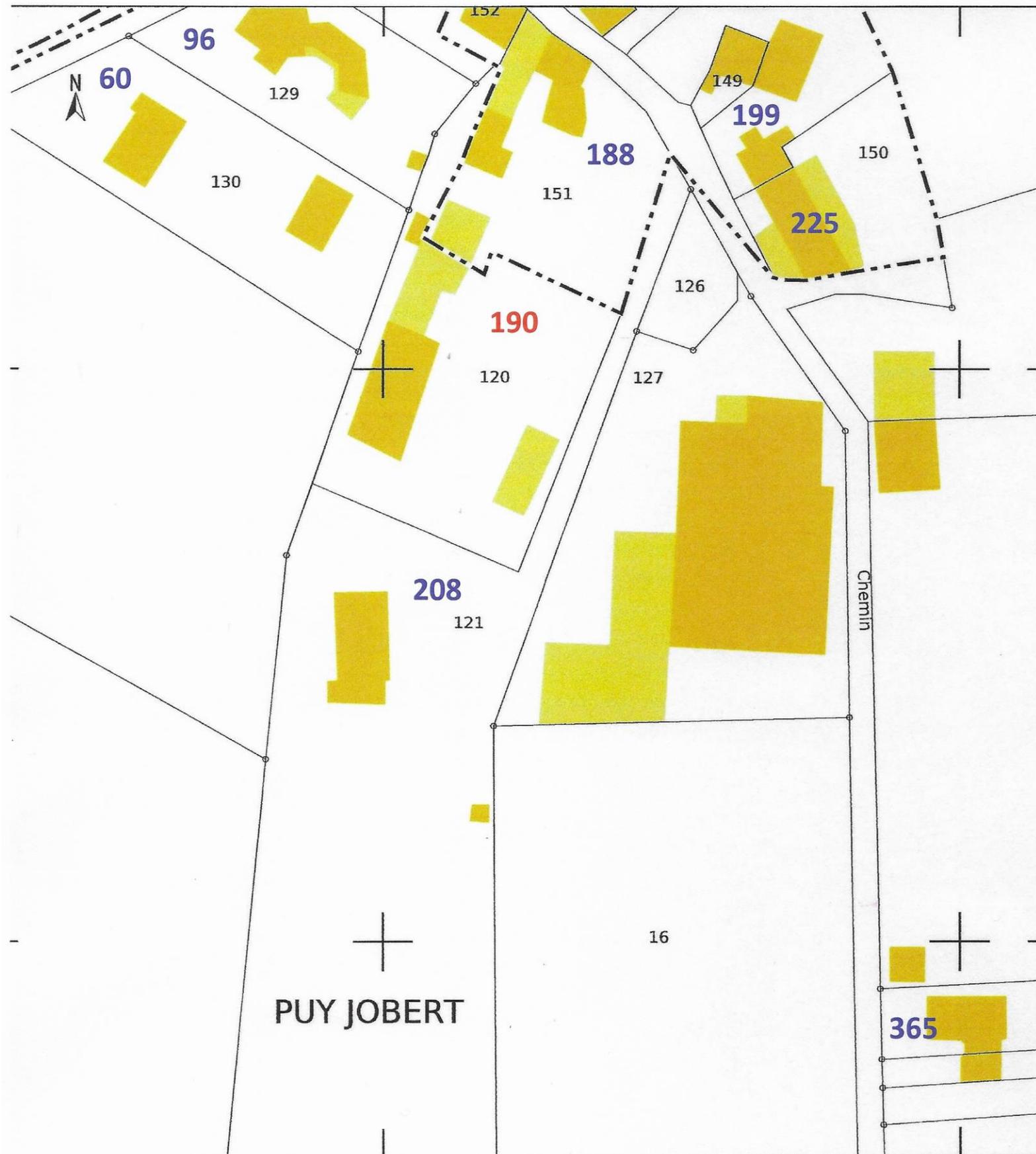
Annexe 6
Adressage des hameaux
La Gravière



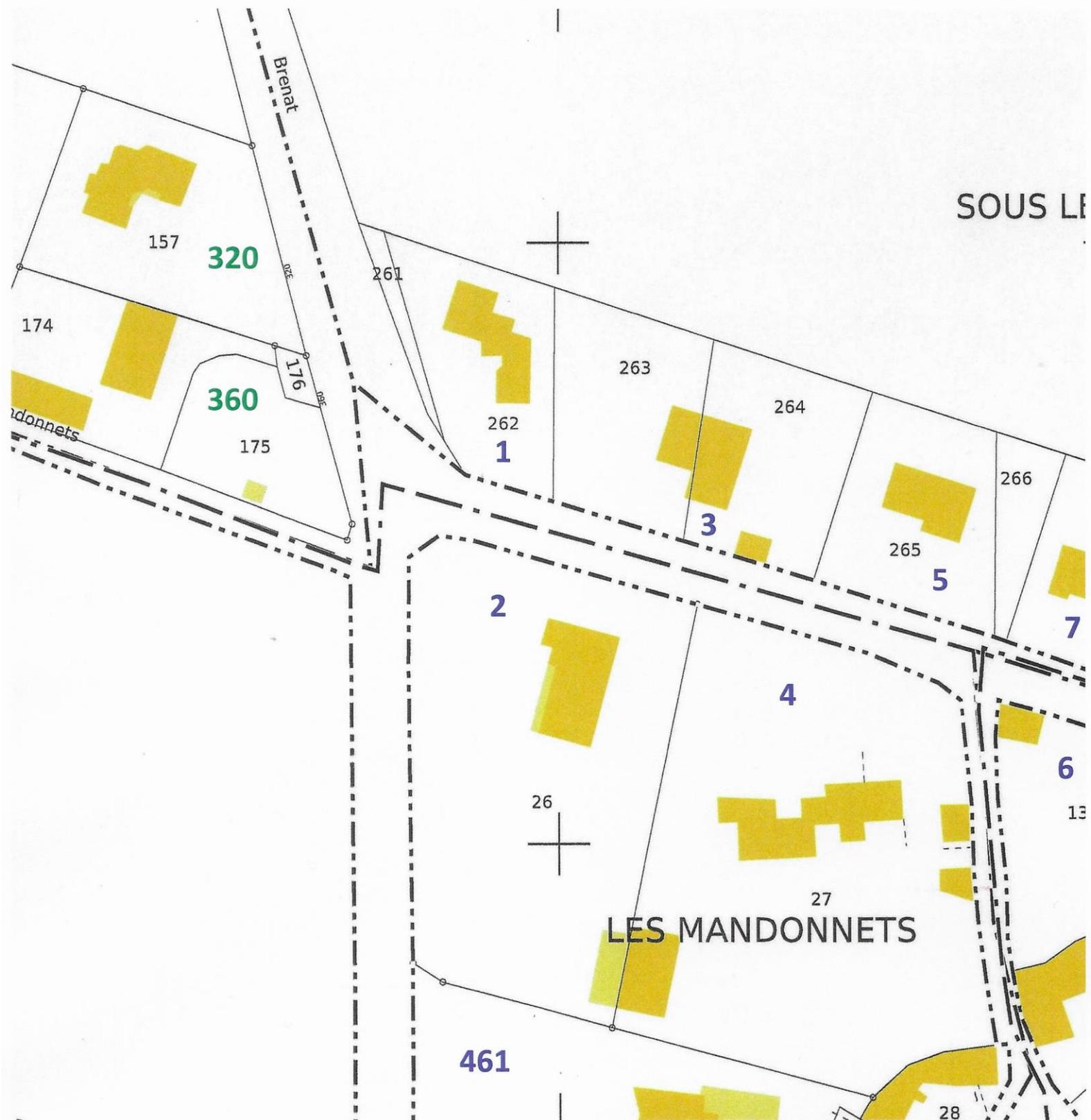
Annexe 7
Adressage des hameaux
Les Granges (01)



Annexe 7
Adressage des hameaux
Les Granges (02)



Annexe 8
Adressage des hameaux
Les Mandonnets (01)



Annexe 8
Adressage des hameaux
Les Mandonnets (02)

